

HOMMAGES AUX DISPARUS

à **PORT- VENDRES, le 30 août**

Pour la troisième année consécutive, la ville de **PORT-VENDRES** a été le théâtre de l'hommage désormais traditionnel, organisé à la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie, au pied du monument érigé par **SOLDIS** en 2022.

Précisons que la date du 30 août a été volontairement choisie pour cette cérémonie, car c'est la date fixée par l'ONU pour la **JOURNEE MONDIALE DES DISPARUS** destinée à revendiquer auprès des gouvernements concernés **LE DROIT DE SAVOIR** ce que sont devenus les disparus.

En présence des autorités locales, de nombreux porte-drapeaux, des représentants des associations patriotiques et de familles de disparus, la cérémonie s'est déroulée dans un profond recueillement, accentué par le chant « Loin de chez nous, en Afrique », repris par toute l'assemblée, partageant ainsi l'émotion du souvenir.

Après les discours et les dépôts de gerbes, les participants se sont rendus au centre-ville, dans les jardins du Dôme, pour partager le verre de l'amitié, offert par **M. Grégory MARTY**, maire de Port-Vendres.

Une belle et émouvante journée, remarquablement organisée par la délégation du **SOUVENIR FRANCAIS** des Pyrénées Orientales et par la Mairie de Port-Vendres.



Trois gerbes ont été déposées par **SOLDIS**:

- à la mémoire de tous les disparus, par le général **HJ. FOURNIER**, accompagné de **M. AUVRAY** pour son oncle le soldat **Pierre AUVRAY**, et de **M. Jacques LE MERRE** pour son frère le lieutenant **François LE MERRE**,
- à la demande des familles **PEREZ** et **JABOULAY**, en mémoire du Dragon **Jean PEREZ**, par des Cadets du Souvenir Français et en mémoire du Dragon **René JABOULAY**, par le Lt-colonel **LAGRANGE**, représentant l'**UNABCC**



LOIN DE CHEZ NOUS

Loin de chez nous, en Afrique,
combattait le bataillon,
Pour refaire, à la Patrie,
sa splendeur, sa gloire et son renom. (bis)

La bataille faisait rage,
lorsque l'un de nous tomba.
Et mon meilleur camarade,
gisait là blessé auprès de moi (bis)

Et ses lèvres murmurèrent,
si tu retournes au pays,
A la maison de ma mère,
parle-lui, dis-lui à mots très doux (bis)

Dis-lui qu'un soir, en Afrique,
je suis parti pour toujours.
Dis-lui qu'elle me pardonne,
car nous nous retrouverons un jour. (bis)



Merci aux organisateurs de la cérémonie: général **GLIN**, délégué du Souvenir Français des P.O. et **M. NETTI**, adjoint au maire de Port-Vendres

Où en est la sculpture ?

La sculpture est actuellement chez le fondeur pour réaliser les multiples opérations techniques que nécessite un tel projet, dont le poids final sera d'environ 1,5 tonne de bronze, qu'il faut couler, litre par litre, après avoir réalisé les moules des dix mains et bras.

L'opération est en bonne voie pour envisager une mise en place au cours de l'année 2025.



ALLOCUTION DU GENERAL HJ. FOURNIER

De tous temps, dans toutes les guerres, il y a eu des combattants portés disparus. Mais de tous temps, à la fin des guerres, chacune des parties en cause s'efforçait, avec plus ou moins de conviction, d'échanger les prisonniers, d'identifier les corps rendus par la terre des combats, de rechercher ceux qui avaient été portés disparus. C'est-à-dire ceux dont le corps n'avait jamais été retrouvé.

Ceux dont on ne savait même pas s'ils étaient morts ou vivants. S'ils étaient vivants, on ne savait pas où ils se trouvaient, ni dans quel état.

S'ils étaient morts, on ignorait comment. On ne savait pas non plus s'ils avaient reçu une sépulture digne.

Dans tous les cas, les familles sont confrontées au vide.

Vide de la présence, puisque les corps ne sont pas là.

Vide de la mémoire, puisque personne ne sait rien d'eux.

Un vide rempli de larmes, de souffrances, de peines indicibles, faites d'attentes et d'espoirs, de questions sans réponse.

Pour la guerre d'Algérie, c'est la situation que nous connaissons, depuis 62 ans.

Jusqu'alors, les familles et les amis des disparus ne connaissaient que ce vide.

Sans même un lieu, dans un cimetière ou ailleurs, pour évoquer et honorer la mémoire de ces fantômes de l'Histoire.

C'est pourquoi l'Association SOLDIS a tenu à ériger ce monument, ici, à Port-Vendres, grâce à l'aide technique du Souvenir Français, au soutien de milliers de donateurs, sensibles à notre action et à l'amicale complicité de la municipalité qui assume avec générosité la conservation et l'entretien du monument. J'en remercie vivement M. le maire de Port-Vendres et toute son équipe municipale.

En élevant ce monument, nous pensons avoir vu juste, car il procure désormais aux familles un lieu de recueillement où elles peuvent venir exprimer leur peine. Nous en voulons pour preuve ces petits bouquets que l'on retrouve parfois au pied d'une stèle : des parents, des amis, sont venus là, dans la discrétion, pour se souvenir.

Il reste maintenant un dernier obstacle à franchir pour que les cœurs meurtris et les corps perdus retrouvent la paix.

Nous avons en effet maintenant le DROIT DE SAVOIR ce qui s'est passé.

Le droit de savoir comment ces soldats ont disparu.

Le droit de savoir comment ils sont morts.

Le droit de savoir où gisent leurs dépouilles.

Nous n'en demandons pas plus : seulement SAVOIR...

C'est pourquoi, en cette **Journée Internationale des personnes disparues**, créée par l'ONU, nous formulons le vœu que les autorités compétentes de notre pays mettent tout en œuvre, en relation avec l'Etat algérien, pour permettre d'apporter une réponse à ces questions qui résonnent si violemment dans les esprits des familles de ces militaires français portés disparus depuis soixante-deux ans que nous sommes venus saluer ici, ce matin, **afin que nul n'oublie.**



Les personnalités pendant la minute de silence

de g. à d.:

M. MARTY, maire de Port-Vendres

Mme MARTINEZ, députée des P.O.

M. SCHOUVER, directeur de l'ONaCVG

Général HJ. FOURNIER

M. GONDAL, pdt Comité d'Entente

Général GLIN, délégué du SF 66



Merci à
Christiane FLEURET
pour les photos